Évaluation des établissements

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'ÉCOLE DE BIOLOGIE INDUSTRIELLE (EBI)

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E

Rapport publié le 15/07/2019

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Pour le Hcéres[1] :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts[2] :

Véronique Le Courtois, Présidente du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :
1 Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;
2 Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Cette évaluation a été organisée conjointement avec la CTI (Commission des titres d'ingénieur). L'établissement a ainsi fourni un rapport d'autoévaluation unique et les visites ont été organisées de concert par le Hcéres et la CTI.

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre du renouvellement du contrat pluriannuel entre l'État et un établissement labellisé Eespig (établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général). Il est à noter que les diplômes délivrés par l'établissement et non reconnus par l'État ne font pas l'objet d'une évaluation par le Hcéres.

Ce rapport d'évaluation résulte d'une procédure adaptée aux spécificités de l'établissement. Le comité d'experts s'est ainsi appuyé sur le référentiel d'évaluation des établissements de la vague E en adaptant la méthodologie d'évaluation aux activités de l'établissement.

Sommaire

Sommaire 2
Présentation de l'établissement 4
1 / Caractérisation du territoire 4
2 / Structuration de la coordination territoriale Université Paris Seine 4
3 / Caractérisation de l'EBI 5
Le positionnement institutionnel et la stratégie de développement 5
1 / Un positionnement en phase avec l'environnement socio-économique mais à préciser sur le plan institutionnel 5
2 / Une stratégie basée sur des partenariats à préciser en termes d'objectifs 6
La gouvernance et le pilotage de l'établissement 7
1 / Une gouvernance originale à confronter aux ambitions de l'établissement 7
2 / Un management opérationnel et participatif allié à un pilotage de la qualité à conforter 7
3 / Une démarche qualité aboutie qui pourrait se décliner en indicateurs de pilotage opérationnels 8
4 / Un accompagnement nécessaire du pilotage afin de mettre place un plan d'action ambitieux 8
La recherche et la formation 9
1 / Une recherche à positionner dans le paysage de l'ESR IdF 9
a/ Une vision politique de la recherche à renforcer 9
b/ Des partenariats industriels peu transformés en actions de recherche 10
2 / La politique de formation tout au long de la vie 10
3 / Une formation par/à la recherche bien établie 11
4 / Une participation à de nombreux réseaux de documentation qui gagnerait à être plus visible 12
La réussite des étudiants 12
1 / Une attention forte portée aux étudiants pour se préparer à la vie professionnelle 12
2 / Une mosaïque d'activités portée par les étudiants qui contribue à la dynamique de l'école 12
3 / Des étudiants encore trop peu impliqués dans la gouvernance de leur école 13
La valorisation et la culture scientifique 13
1 / Des thématiques de recherche spécifiques reconnues et appréciées par les partenaires académiques et industriels 13
2 / Un engagement dans une démarche multiforme de diffusion de ses travaux 14
Les relations européennes et internationales 14
1 / Une internationalisation à développer en matière de formation et de recherche 14

a/ Une politique internationale ayant peu de synergies avec l'environnement local....14
b/ Un plan d'action essentiellement dédié à la formation....14
Conclusion....16
1 / Les points forts....16
2 / Les points faibles....16
3 / Les recommandations....16
Liste des sigles principaux....17
Observations de la directrice générale....19
Organisation de l'évaluation....22

Présentation de l'établissement

1 / Caractérisation du territoire

La région Île-de-France est composée de trois académies (Créteil, Paris et Versailles) et comporte huit départements. Cette région compte 15 universités. Pour l'année 2017-2018, 707 000[1] étudiants étaient inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur francilien dont 384 000 à l'université. L'Île-de-France est la première région européenne en matière de dépenses en recherche et développement[2]. La région est au premier rang des régions européennes en matière de production scientifique (4 % de la production européenne) et de demandes de brevets européens (5 % des demandes). En Île-de-France, il existe sept coordinations territoriales[3] organisées sous forme de communautés d'universités et établissements (Comue) et une sous la forme d'association.

2 / Structuration de la coordination territoriale Université Paris Seine

En novembre 2018, la Comue était composée de 14 membres : l'université de Cergy-Pontoise (UCP) ; l'école supérieure des sciences économiques et commerciales (Essec) ; l'école internationale des sciences du traitement de l'information (Eisti) ; l'école nationale supérieure de l'électronique et de ses applications (Ensea) ; l'Institut supérieur de mécanique de Paris (Supméca) ; l'école nationale supérieure d'arts de Cergy (Ensac) ; l'école nationale supérieure d'architecture de Versailles (Ensav) ; l'école nationale supérieure de paysage de Versailles (ENSPV) ; l'école de biologie industrielle (EBI) ; l'école d'électricité, de production et management industriel (Ecam-EPMI) ; l'école pratique de service social (EPSS) ; l'Institut libre d'éducation physique supérieur (Ileps) ; l'Institut supérieur international du parfum, de la cosmétique et de l'aromatique alimentaire (Isipca) ; l'Institut des techniques informatiques (Itescia).

Les établissements appartenant à la Comue accueillaient en 2018, 14 889 étudiants au niveau licence (L), 17 041 étudiants au niveau master (M)[4]. En 2018, les établissements de la Comue comprennent 2 055 enseignants et enseignants chercheurs[5] permanents. Le CNRS est le seul organisme de recherche présent sur le site.

Dans le cadre des programmes investissements d'avenir (PIA), un projet « Initiatives science, innovation, territoires, économie » (I-Site) « Paris Seine Initiative » a été déposé en 2016 et sélectionné en février 2017. Il regroupe au-delà de la Comue, quatre établissements (UCP, Essec, Eisti et Ensea). L'ambition de l'initiative est de créer une « nouvelle université de recherche qui deviendra un leader mondial dans le domaine des sciences sociales et de la modélisation (sur le modèle de l'université d'Aalto en Finlande ou de l'université de Warwick en Angleterre) »[6]. L'I-site bénéficie d'une dotation consommable de 280 M€ qui généreront des intérêts annuels de 9 M€.

Pour le prochain contrat, une modification du site Paris Seine est amorcée avec la fusion prévue pour juillet 2019, de la Comue et de l'UCP formant un nouvel établissement expérimental[7], intégrant l'Eisti comme composante. L'Essec serait l'école associée à ce nouvel établissement. Les autres établissements de la Comue seront également rattachés par des conventions d'association. Le nouvel établissement sera structuré sous la forme d'un collège universitaire – comprenant les premiers cycles et l'offre post bac et de cinq *graduate schools*.

[1] Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche, édition 2018 / Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (Mesri).

[2] La dépense intérieure de recherche et développement (Dird) francilienne s'élevait en 2012 à 18 500 M€ (la Dird des administrations étant de 5 802 M€).

[3] Au sens de la loi sur l'enseignement supérieur et la recherche du 22 juillet 2013.

[4] Rapport d'autoévaluation (RAE) de l'UPS.

[5] RAE de l'UPS.

[6] Synthèse PIA du dossier d'autoévaluation de l'UPS.

[7] Le projet de loi « pour un État au service d'une société de confiance », adopté le 26 juin 2018 prévoit la possibilité pour les établissements d'enseignement supérieur d'expérimenter de nouveaux modes d'organisation et de regroupement.

3 / Caractérisation de l'EBI

L'école de biologie industrielle (EBI) est une école d'ingénieurs sous statut d'association de loi 1901. L'établissement a été fondé en 1992 à Cergy sous l'impulsion d'industriels de la chimie. L'EBI a été reconnue par l'État par décret du 24 janvier 2002. Elle a reçu la labélisation « Établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général » (Eespig) en 2015 (BO n°45 du 7 décembre 2015).
L'école est membre de la Comue Paris-Seine.

En 2017-2018, l'école compte 788 étudiants[8], dont deux apprenants en formation continue, inscrits en cycle préparatoire (deux ans) et cycle ingénieur (trois ans). Les femmes représentent 79 % des effectifs ingénieurs. Les deux autres formations (mastère spécialisé management de la qualité, risques et validation *process* et bilan d'aptitude délivré par les grandes écoles - Badge - auditeur qualité et sécurité agro-alimentaire, formations toutes deux accréditées par la conférence des grandes écoles – CGE) accueillent 14 personnes. L'établissement a diplômé 161 ingénieurs en 2018.

A la rentrée 2018-2019, l'effectif en personnel est de 51 personnes. Le corps professoral comprend 34 personnes soit 30 enseignants permanents, dont 25 enseignants-chercheurs (EC), et 4 doctorants associés (doctorants accueillis à l'EBI rémunérés par d'autres structures). 23 emplois support contribuent au fonctionnement de l'établissement : administratifs cadres (5), administratifs non cadres (8), ingénieurs de recherche (4 dont 2 rémunérés par une entreprise), technicien niveau maîtrise (4), techniciens non cadres (2)[9].

L'école est installée à Cergy sur un nouveau campus depuis 2016. Elle est propriétaire d'un bâtiment de 7 730 m² (5 500 m² Shon) classé ERP 2ème catégorie et du terrain sur lequel il est édifié (9 751 m²)[10].

Son budget est de 6 120 k€ en 2018/2019[11]. 81 % des ressources proviennent des droits de scolarité, les subventions représentant 11 % du budget.

Le comité a intégré dans ses réflexions les conclusions et recommandations des précédentes évaluations, modulées par le contexte de la transformation de la Comue en grand établissement, et les a articulées avec les éléments de problématique suivants :

- le pilotage et la démarche qualité au service du projet de l'établissement ;
- l'établissement dans son environnement et les dynamiques actuelles du territoire et de ses acteurs ;
- la politique scientifique : orientations et indicateurs ;
- la formation tout au long de la vie et les relations partenariales ;
- les circuits décisionnels et la construction des propositions.

Le positionnement institutionnel et la stratégie de développement

La période passée a été fortement marquée par le déménagement : gestion de la situation d'urgence entre 2014 et 2016, puis nouvelle gouvernance et acquisition de nouvelles compétences entre 2016 et 2018. Maintenant que les choses se stabilisent, l'EBI peut recommencer à se projeter.

1 / Un positionnement en phase avec l'environnement socio-économique mais à préciser sur le plan institutionnel

[8] RAE, septembre 2018, p. 5.

[9] RAE, septembre 2018, p. 6.

[10] RAE, septembre 2018, p. 5.

[11] RAE, septembre 2018, p. 6.

Comme le montrent les partenariats industriels de l'école, les activités de l'EBI sont en cohérence avec l'environnement socio-économique local. L'établissement est notamment adhérent de deux pôles de compétitivité implantés en Ile de France connectés à ses thématiques de développement : Cosmétic Valley[12] et Medicen[13]. L'EBI collabore par ailleurs avec 2 autres pôles : Industrie Agroressources (IAR)[14] et Valorial[15]. L'ancrage territorial de l'EBI apparaît également au travers d'un poste d'administrateur alloué par le conseil départemental du Val d'Oise. L'établissement a par ailleurs été soutenu par la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise dans l'acquisition de sa nouvelle implantation, dans les locaux de l'université de Cergy hébergeant préalablement un IUT.

Si l'EBI est membre de la Comue Paris-Seine et a participé aux différentes étapes de sa construction (Codeesc - Conférence des dirigeants des établissements d'enseignement supérieur de Cergy Pontoise – Pres Cergy-University, puis Pres Université Paris Grand-Ouest), son positionnement actuel au sein de la coordination territoriale et plus généralement son rôle dans la politique de site n'apparaît pas clairement dans le rapport d'auto-évaluation (RAE).

L'EBI n'a pas été conviée aux réunions de travail relatives à la transformation de la Comue actuelle en grand établissement. Parmi les projets de la future université, figure la création d'un pôle d'ingénierie dont certaines thématiques sont celles de l'EBI. L'établissement voit donc les évolutions actuelles de la coordination territoriale comme une menace[16] malgré une potentielle représentation des écoles d'ingénieurs locales au futur conseil d'administration (CA) du grand établissement. Ceci a été intégré dans les différents scenarii présentés par la directrice générale au CA de l'association du 25 avril 2018 au cours duquel la stratégie 2019-2024 a été validée, l'implication de l'EBI au sein de la Comue Paris-Seine n'en constituant pas un élément fondamental. **Dans la mise en œuvre de sa stratégie, l'établissement, qui a fait le choix de rester à Cergy lors de son déménagement, est invité à veiller à ne pas s'isoler et à tirer le meilleur parti possible de la dynamique territoriale actuelle.**

2 / Une stratégie basée sur des partenariats à préciser en termes d'objectifs

Parmi les sept points évoqués dans la note d'orientation stratégique, le premier et principal volet, car impactant tous les autres, traite du positionnement et de la stratégie institutionnelle. Sur ce point, le choix retenu préconise de maintenir l'autonomie de l'établissement tout en développant ses réseaux. Les objectifs visés par cette politique n'apparaissent pas clairement. Il s'agit peut-être d'apporter une réponse partielle à l'un des points faibles identifiés lors de la précédente évaluation du Hcéres, à savoir l'isolement relatif de l'EBI. L'établissement souhaite développer des partenariats mais ne précise pas les critères utilisés pour les choisir.

Si la prise en compte de l'environnement local dans lequel l'EBI évolue apparaît nettement dans certains chapitres de la note d'orientation stratégique, tel que celui traitant de la valorisation et de la culture scientifique (dispositif Pépite, Fablab, Incubateur, etc.), c'est moins le cas du chapitre relatif à la politique européenne et internationale. L'établissement indique vouloir s'appuyer sur la dynamique du campus international sans préciser son positionnement dans ce projet de site.

En ce qui concerne le domaine de la recherche, l'objectif majeur est de faire du laboratoire « EBInnov » une unité de recherche évaluée. L'intégration de ce laboratoire au sein du laboratoire de conception de produits et innovation (LCPI) de l'École nationale supérieure d'arts et métiers (Ensam) est le moyen choisi pour y parvenir[17]. Le RAE ne permet cependant pas de voir comment s'intègre ce choix dans une politique partenariale plus large, par exemple avec l'Université Paris-Seine.

Bien que la vision au service de laquelle a été construite la stratégie 2019-2024 mériterait d'être précisée, cette dernière est déclinée en un plan d'actions opérationnelles soutenu par les partenaires actuels de l'établissement.

[12] Cosmétique et parfumerie : https://www.cosmetic-valley.com
[13] Santé : http://www.medicen.org
[14] Bioéconomie : https://www.iar-pole.com
[15] Agroalimentaire : https://www.pole-valorial.fr
[16] Swot, du RAE, p. 97.
[17] Figures 3 et 4, RAE, p. 24.

La gouvernance et le pilotage de l'établissement

1 / Une gouvernance originale à confronter aux ambitions de l'établissement

L'organigramme de l'établissement comprend une direction des études et une direction opérationnelle directement connectées à la direction générale. De même, les admissions, les relations extérieures (international, entreprises, institutions et diplômés) sont placées sous la responsabilité de la direction générale.

D'après l'organigramme qui ne fait pas apparaître de direction scientifique, les quatre responsables thématiques du laboratoire « EBInnov » rendent compte directement à la directrice générale. Un conseil d'orientation scientifique (Cos) existe néanmoins. Il se réunit annuellement et est alimenté par les bilans qu'établit le comité recherche (Crech)[18]. Son rôle n'est cependant pas défini dans le règlement intérieur de l'association de l'école, où seules les attributions du comité pédagogique, du conseil d'établissement et du conseil des professeurs sont précisées, outre bien évidemment celles du CA, du président de l'association et du directeur général. D'après ce même règlement intérieur, c'est au comité pédagogique qu'échoit la coordination des orientations en recherche, ce qui semble conforme au positionnement du processus « recherche & expertise » au sein d'une mission intitulée « concevoir et faire évoluer les formations »[19] mais peu lisible au regard de l'ambition de l'établissement en ce qui concerne la recherche, à savoir l'évaluation externe du laboratoire EBInnov. Dans la pratique, il semblerait que ce soit le CRECH qui fasse office de direction scientifique.

La gouvernance associée à l'organisation s'appuie sur de nombreux comités et commissions[20] en plus de ceux dont le rôle est défini dans le règlement intérieur. Ainsi, les comités pédagogique et d'établissement sont alimentés par 13 autres organes de discussion, six étant plus dédiés au comité pédagogique tandis que le centre de gravité des sept autres est plutôt associé au comité d'établissement. Les travaux du Crech sont quant à eux totalement destinés au Cos. Compte-tenu de la taille de l'établissement, on peut s'interroger sur l'efficience d'une telle structure de fonctionnement, certes participative, mais également susceptible d'engendrer de très nombreuses réunions.

L'établissement est encore en phase d'appropriation des nouvelles compétences, essentiellement, patrimoniales, associées au déménagement de 2016. Le chemin parcouru depuis 2016 est déjà très conséquent et l'établissement a démontré sa réactivité et sa capacité d'adaptation.

Il apparaît néanmoins pertinent au comité d'évaluation de questionner l'adéquation, à moyen terme, de la gouvernance mise en place, aux nouvelles réalités de l'EBI ainsi qu'à ses ambitions. Le comité estime notamment que l'amélioration du pilotage de la recherche et la création d'une gouvernance dédiée pour renforcer les axes stratégiques dont il est question dans le contrat pluriannuel[21] sont encore à concrétiser.

2 / Un management opérationnel et participatif allié à un pilotage de la qualité à conforter

L'école a mis en place des circuits de décision formalisés dans ce qu'elle nomme le « processus direction » piloté par la direction générale, qui élabore et propose la stratégie soumise au CA dans une démarche participative produisant un management qui parait performant. Il a en effet permis à l'EBI de traverser la période difficile qui a suivi la découverte d'un fléchissement excessif des planchers des locaux occupés

[18] RAE, p. 28.

[19] Cartographie des processus.

[20] Annexe 1 du RAE : Commission des laboratoires, Commission internationale, Conseil de promotion, Comité d'admission, Commission documentation, Commission de la vie étudiante, Conseils de discipline, Comité qualité, Comité sécurité, Comité informatique, Commission communication, Comité de site et DD. p.56 du RAE : ajout d'une commission académique en 2018/2019.

[21] Contrat pluriannuel de l'EBI, p. 10.

précédemment par l'EBI à l'origine du déménagement de l'école[22]. Cette démarche participative se concrétise par une revue de direction annuelle couvrant tous les secteurs et les commissions.

Le comité de direction a été mis en place récemment (novembre 2017), mais les rôles respectifs des nombreux commissions et comités (la distinction entre les deux semble encore absconse) et surtout les circuits décisionnels effectifs pourraient être précisés.

Le comité d'évaluation recommande à l'EBI de clarifier les attributions des commissions et des comités et les modes réels de prise de décision et de développer des indicateurs afférents.

Le pilotage qualité a été initié dès 1992 par l'évaluation des enseignements et formalisé en 2002. L'école est certifiée ISO 9001 depuis 2010 par le Bureau Veritas Certification, avec extension à toutes les activités de l'école à partir de 2013. Un comité qualité (CQual) est opérationnel depuis 2010, il opère un suivi mensuel des pistes d'amélioration sur la base des tableaux de suivi et des analyses Swot mais la façon dont les personnels s'approprient l'approche qualité est difficilement perceptible.

Le comité d'évaluation encourage l'EBI à mieux asseoir les processus de la comitologie de l'établissement sur la démarche qualité.

3 / Une démarche qualité aboutie qui pourrait se décliner en indicateurs de pilotage opérationnels

L'école a produit une note d'orientation stratégique, dont la méthodologie a été dessinée en CA en juillet 2016 sur la base d'un *brainstorming* et d'un séminaire "EBI 2024". La démarche a été enrichie par des audits externes et validée par le cabinet d'audit qualité. Sur la base du référentiel d'autoévaluation du Hcéres ont été définis les scenarii stratégiques décrits dans la note stratégique[23] (juillet 2018, diffusée aux personnels à la rentrée 2018). Cette note présente des déclinaisons opérationnelles spécifiques à chaque axe stratégique et un calendrier parfaitement adapté à l'évaluation actuelle. Sa déclinaison opérationnelle est ambitieuse[24]. Toutefois, l'implémentation de cette démarche et de cette méthode ne semble pas s'être encore traduite sous la forme d'indicateurs de mesure liés aux objectifs.

Le comité d'évaluation recommande de développer de tels indicateurs afin d'améliorer le pilotage.

4 / Un accompagnement nécessaire du pilotage afin de mettre place un plan d'action ambitieux

La gestion des ressources humaines (RH) repose sur cinq personnes (1,8 emploi temps plein - ETP) dont une directrice des ressources humaines (DRH) externalisée (un jour par semaine). Le déploiement d'un système d'information ressources humaines (SIRH) a débuté en juin 2018. Le suivi des entretiens annuels, des carrières, des compétences, précédemment réalisé à l'aide d'un tableur bascule progressivement dans ce SIRH.

L'EBI dispose de trois délégués du personnel. Un plan de sécurité a été défini. Le document unique est en place depuis plus de dix ans et réactualisé tous les ans à partir d'une enquête bien-être et risques. La prévention des risques psychosociaux est en place depuis 2012.

[22] Cartographie des processus.

[23] RAE, p. 11.

[24] En ce qui concerne l'axe gouvernance et pilotage :

- Former ensemble les managers et le CODIR et outiller la cohésion (2019) ;
- Développer un ERP pour l'école au plus près des besoins des processus et commissions (2022) ;
- Renforcer la robustesse du schéma numérique avec l'aide de nos experts externes ;
- Piloter le patrimoine à 25 ans par des diagnostics, des logiciels adaptés et l'amortissement ;
- Déployer un système d'information RH incluant les personnels permanents de l'école (2020) ;
- Documenter un référentiel de compétences et les emplois-type, puis évaluer les personnels (2021) ;
- Documenter chaque commission par sa mission et les rôles des membres qui la constituent (2019) ;
- Ouvrir les commissions sécurité, site et académique à la participation active des étudiants (2019) ;
- Outiller les commissions pour accroitre leur efficience et leur force de proposition (2021) ;
- Encourager et documenter la mobilité internationale des EC et administratifs (2021).

Le budget est préparé par la direction générale, voté en février pour l'année en cours (en même temps que la clôture des comptes de l'année précédente) avec une prévision de réalisation à mi année. Les charges exceptionnelles dues au sinistre et les remboursements d'emprunts ne semblent pas avoir obéré la santé financière de l'établissement. Les besoins d'investissement sont remontés en mars. Les priorités sont décidées en comité d'établissement, sans indicateur ou outil spécifique pour orienter les choix stratégiques, mais la quasi totalité des demandes est satisfaite. Les éléments fournis ne permettent pas d'identifier comment est opéré le suivi budgétaire[25].

Le service patrimoine a été particulièrement sollicité sur la période récente, l'école ayant été contrainte de déménager de toute urgence suite à un sinistre. Elle est installée depuis deux ans et demi au Parc de l'horloge (parc d'activités technologiques) dans les locaux qu'elle a achetés et fait aménager. L'acquisition s'est faite sur fond propres, les travaux nécessaires ont nécessité la souscription de deux emprunts de 1 et 3 M€, garantis par la communauté d'agglomération de Cergy-pontoise et le conseil départemental du Val d'Oise[26]. Elle amortit désormais le site sur le plan comptable (jusqu'en 2052). Un plan de maintenance réglementaire sur les équipements de sécurité et un plan annuel de maintenance préventive sur les équipements techniques et mobiliers est en place.

Afin d'accompagner sa dynamique actuelle, l'EBI présente un plan d'action ambitieux pour le déploiement d'outils SI. Il est notamment question de déployer un SIRH et un *enterprise resource planning* (ERP) scolarité en moins de deux ans. **Le comité encourage l'EBI à poursuivre ce plan d'action mais invite également l'établissement à mettre en place des dispositifs d'accompagnement au changement des personnels, notamment pour les outils SI.**

La recherche et la formation

1 / Une recherche à positionner dans le paysage de l'ESR IdF

a/ Une vision politique de la recherche à renforcer

L'objectif que se fixe l'EBI pour sa recherche est d'inscrire son laboratoire EBInnov dans un système national qui le reconnaisse comme une unité de recherche évaluable. Soucieuse de la cohésion de l'activité recherche de ses EC, l'EBI a toujours favorisé les travaux au sein du laboratoire EBInnov en lien direct avec le programme des formations. Cela conduit à des collaborations avec plusieurs laboratoires labellisés externes qui sont reconnues et appréciées par les partenaires académiques et industriels, sans qu'une thématique spécifique propre, lisible et structurante puisse être affichée et attachée à l'EBI. Les dix activités de recherche d'EBInnov[27] paraissent des éléments de dispersion et de faiblesse au regard d'un effectif de 25 EC. Seuls 3 d'entre eux sont titulaires d'une HDR et la perspective à l'horizon 2023 de la soutenance de cinq nouvelles HDR[28] va dans le sens d'un renforcement du potentiel recherche de l'EBI.
La politique de recherche de l'EBI est définie par le Cos.

Le comité suggère au Cos de définir un ou deux axes de recherche forts, structurants pour la recherche à développer à l'EBI, en tenant compte de ses forces internes et de son environnement, afin de développer à la suite une stratégie au service de cette vision politique, notamment sur les profils d'EC recrutés et l'évaluation et l'accompagnement de leur activité, ou sur les investissements du laboratoire EBInnov. Le comité regrette que l'importance de la mission de recherche des EC de l'EBI auxquels est demandé un service annuel d'enseignement de 300 heures, ne soit pas mieux prise en compte[29].

[25] Rapport d'activité 2016, pp. 14 et 37.
[26] Rapport d'activité 2016, pp. 14 et 37.
[27] RAE, p. 48.
[28] RAE, p. 6.
[29] RAE, p. 38.

Au sein de la Comue Paris Seine, puis en s'associant au grand établissement Paris Seine, l'EBI adhère à un projet de site visant notamment l'intensification de la recherche autour de cinq champs[30], incluant la filière cosmétique. Toutefois, l''EBI entend se rapprocher des partenaires de l'Ensam en associant EBInnov au laboratoire LCPI auquel il apporterait une dimension biologie industrielle. Au sein du large réseau de cet écosystème auquel appartiendrait l'EBI, il n'y a pas d'actions de collaborations de recherche envisagées. Le choix de l'école doctorale (ED) 432[31] des « Sciences et Métiers de l'Ingénieur » d'Arts et Métiers ParisTech dont les grands champs thématiques[32] à très large spectre ne font explicitement apparaître aucun des mots-clés des secteurs de compétences de l'EBI (Pharmaceutique, Cosmétique, Environnement et Agroalimentaire) et qui serait préférée à l'ED 417 de la Comue Paris Seine à laquelle sont ou ont été rattachés des doctorants[33] (co-)encadrés par des EC de l'EBI, ne semble pas cohérent avec une politique d'association avec le grand établissement Paris Seine.

Les activités de recherche du laboratoire EBInnov visent les biotechnologies, la formulation, la sécurité, le génie des procédés pour lesquels l'EBI produit un bilan global de publications et de chiffre d'affaires sans distinguer les activités de recherche, de transfert, d'expertise et de conseil[34].

Le comité d'évaluation suggère, pour une meilleure définition du positionnement de l'EBI au sein de l'ESR Ile de France, de faire apparaître distinctement ces activités Recherche en les quantifiant de façon précise en équivalent temps plein.

b/ Des partenariats industriels peu transformés en actions de recherche

La participation d'industriels au Cos apporte un regard utile sur la politique de recherche. L'EBI est dans un environnement local regroupant des acteurs incontournables des bio-industries : Mérieux Nutrisciences, Laboratoires Clarins, Matis, Air Liquide, Sisley, Sensient-Technologies, Givaudan, Diagnostica Stago, Alès Groupe, Gilson, Takasago, etc. Toutefois, l'EBI apporte peu d'informations (sujets, durée, etc.) sur d'éventuels contrats de recherche partenariale[35] cofinancés par ces industriels pour supporter des projets de recherche et développement pouvant être conduits au laboratoire EBInnov. Concernant la recherche, seul le financement d'un doctorant Cifre[36] et trois accords récents[37] (Gilson, Roquette, Inabata) sont mentionnés dans le RAE.

L'EBI présente un écosystème national fourni (clusters, pôles de compétitivité…) autour du laboratoire EBInnov, sans que soit mesurée l'importance de son implication dans ces nombreux partenariats. Elle met en œuvre une stratégie d'adhésion à de nouveaux réseaux et de développement de nouveaux partenariats plus structurants. **Le comité conforte l'EBI dans son souci de cohérence des nouveaux partenariats[38]. Cela devra s'accompagner d'une analyse et d'une évaluation du contenu des partenariats et de la qualité des retombées concrètes réalisées.**

2 / La politique de formation tout au long de la vie

L'EBI est une école d'ingénieur en cinq ans à cycle préparatoire intégré. Bien qu'habilitée par la CTI à délivrer le diplôme d'ingénieur aux titres des formations initiale et continue (FC)[39], elle a développé principalement la voie de la formation initiale sous statut étudiant (Fise). Le diplôme d'ingénieur de l'EBI est inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). La formation d'ingénieur avec son tronc commun, ses majeures et mineures est aujourd'hui présentée en lien avec une grille de compétences visées par le diplôme.

[30] Finance, business et modélisation en économie, Patrimonialisation et création, Cosmétique et luxe, Territoires Intelligents, mobilité, énergie, Criminalité, sécurité, société, Contrat de site Université Paris Seine du 20 octobre 2015.

[31] RAE, p. 23.

[32] Mécanique du solide et matériaux, mécanique des fluides et énergétique, conception et industrialisation, mathématiques et systèmes, ingénierie de la santé.

[33] Travaux de recherche et d'expertise à l'EBI (2017-2018) p. 14-15.

[34] RAE, p. 48.

[35] RAE, p. 52.

[36] RAE, p. 57.

[37] RAE, p. 25.

[38] RAE, p . 20.

[39] RAE, p. 44.

Une appropriation de la démarche compétences par le corps enseignant est en cours. Les enseignants sont aidés pour cela par un intervenant extérieur.

Il existe un mastère spécialisé « management de la qualité, risques et validation *process* », en cours d'inscription au RNCP. Un autre mastère « sécurité et réglementation internationale des parfums et produits cosmétiques » est proposé en partenariat avec Isipca et l'École supérieure de chimie organique et minérale (Escom) venant ainsi compléter l'offre de formation au niveau bac+5. Il est indiqué la possibilité d'accès au diplôme d'ingénieur, par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE) et une voie par l'intermédiaire du dispositif Fontanet. Malgré des candidatures et des avis favorables à la constitution du dossier, aucun diplôme d'ingénieur par la voie de la VAE n'a encore été délivré à ce jour.

Il est proposé à des salariés, l'acquisition d'un brevet[40] de la conférence des grandes écoles (CGE) : le Badge®. La première promotion de dix salariés de la société Mérieux NutriSciences a été recrutée à la rentrée 2018. L'originalité de ce certificat de compétences, tient dans la possibilité de poursuivre la formation dans le cadre d'un diplôme d'ingénieur dans le cas où l'entreprise identifie le salarié comme éligible. Il est prévu une inscription au RNCP après le suivi de la formation par trois promotions afin de pouvoir établir un retour d'expérience sur l'insertion professionnelle des apprenants. L'inscription au RNCP donnant lieu à la délivrance d'un numéro de compte personnel de formation (CPF), doit pouvoir générer un flux plus important d'apprenants.

Un catalogue de stages qualifiants pour l'année 2018 est disponible sur le site internet de l'EBI. L'EBI fait par ailleurs partie des 23 partenaires du projet *Hybrid-Innovative-Learning-LAB* (Hill) de la première vague de l'appel à projets « Nouveaux cursus à l'université (NCU)» du PIA 3, porté par AgroParisTech.

L'EBI en tant qu'organisme de formation, respecte le décret qualité de 2017[41] et a obtenu son référencement au *Datadock* en 2017. L'EBI est de plus certifiée ISO 9001 par le Bureau Veritas, répondant ainsi aux exigences de la réforme de la formation professionnelle et notamment à l'article L. 6316-1 du code du travail qui rentrera en vigueur en janvier 2021.

Le comité constate que l'EBI possède une offre diversifiée en matière de FTLV mais les flux sont faibles pour la FC. La formation qualifiante est encore peu développée (30 à 40 stagiaires par an), l'arrivée d'une chargée de mission FTLV embauchée en 2018 doit permettre à court terme de développer cette activité en lien avec les partenaires industriels et de générer des ressources complémentaires pour l'EBI. Le positionnement de l'EBI est cohérent avec les objectifs et les forces de l'école.

3 / Une formation par/à la recherche bien établie

Le corps professoral de l'EBI est composé d'EC tous titulaires d'un doctorat dans la discipline où ils enseignent (hors langues, informatique et marketing). Le principe que toute recherche doit être adossée à un cours ou permettre l'émergence d'un programme de formation[42] assure un lien fort entre la recherche et la formation. Plus d'ouverture et de questionnement vers des champs nouveaux permettrait un ressourcement des savoirs des EC potentiellement bénéfique à l'école. Des modules d'enseignement sont dédiés à la mise en œuvre d'activités de recherche ou d'innovation. Une majeure ouverte aux semestres 8 et 9 est spécifiquement dédiée à « Recherche & Application » pour un crédit total de 27 ECTS[43]. Chaque année, une vingtaine d'étudiants participent aux projets d'EBInnov[44].

La poursuite en thèse d'environ 7 %[45] des ingénieurs de l'EBI est dans la norme[46]. Le nombre de doctorants varie entre 3 et 7 sur les différentes années de la période d'évaluation[47]. Dans l'absolu, ce nombre de

[40] RAE, p. 46.
[41] https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/dgefp-formpro-qr-janvier2016.pdf
[42] RAE, p. 49.
[43] RAE, p. 75.
[44] RAE, p. 49.
[45] Données certifiées CTI, p.23-24.
[46] Enquête 2018 Insertion des diplômés des Grandes Ecoles – CGE.
[47] RAE, p. 43.

doctorants est faible, mais il doit être relativisé au regard du nombre d'HDR (3 HDR[48]) au sein du corps enseignant et de la taille du laboratoire EBInnov.

4 / Une participation à de nombreux réseaux de documentation qui gagnerait à être plus visible

L'EBI alloue un budget annuel significatif de 40 000 € à la documentation. L'EBI est membre depuis 2010 du consortium Couperin réunissant 264 établissements de l'ESR. Au travers de cette association, elle fait remonter ses besoins documentaires, accède à une grande richesse de contenu et contribue à un réseau national d'échanges en matière de documentation électronique. Au sein de l'école, les travaux des étudiants, les livres essentiels et les ouvrages scientifiques sont accessibles pour les étudiants et les EC dans une salle dédiée. Ils ont aussi un accès gratuit au réseau documentaire du Val d'Oise, Révodoc proposant des prêts interbibliothèques et des prêts aux bibliothèques de Cergy-Pontoise.

En interne à l'établissement, la commission documentation rapporte au comité d'établissement, les besoins de ressources (documentaires, informatiques) des personnels permanents (EC et administratifs) et des étudiants. **Le comité préconise de rendre plus visible la diversité des contenus documentaires accessibles notamment en communiquant plus auprès des étudiants et des enseignants chercheurs avec une approche thématique, de veille et une carte des sites accessibles (bibliothèques et salles).**

La réussite des étudiants

1 / Une attention forte portée aux étudiants pour se préparer à la vie professionnelle

En 2018, l'EBI a délivré 173 diplômes (161 ingénieurs et 12 masteres spécialisé) et vise un objectif de 220 diplômés en 2024 toutes formations confondues (badge, mastères spécialisés et ingénieurs)[49]. Ces parcours sont personnalisables en fonction des motivations des étudiants au travers de majeures et de cours électifs[50]. Ces cours électifs peuvent être choisis dans l'ensemble des établissements de la Comue UPS ou au sein d'établissements partenaires tels que l'Ensam, l'UTC ou l'université Paris-Descartes. L'EBI est attentive à proposer une offre complémentaire à celle de ces établissements. La personnalisation de la formation illustre la volonté de l'école de responsabiliser l'étudiant et de l'accompagner dans sa logique de parcours.

L'investissement de l'école et de ses personnels auprès des étudiants se traduit aussi par un tutorat dès la classe préparatoire, des temps forts de partage (*Afterworks*, forum carrière EBIConnect) et une attention particulière pour la préparation au monde professionnel (heures de cours dédiées, pédagogie en mode projet, tutorat, entrepreneuriat, parrainage interpromos)[51].

Ces efforts se concrétisent par une bonne insertion professionnelle des ingénieurs diplômés de l'EBI. Le pourcentage de 1er emploi trouvé en moins de deux mois après la sortie d'école est en effet en croissance sur les 3 dernières promotions (de 57,9 % à 70,9 % entre 2015 et 2017). Par ailleurs, en 2018, le taux net d'emploi de de ces mêmes promotions est de 88, 92,9 et 78 % respectivement[52].

2 / Une mosaïque d'activités portée par les étudiants qui contribue à la dynamique de l'école

[48] RAE, p. 31.

[49] RAE, p. 14.

[50] RAE, pp. 88, 89 et 93.

[51] RAE, p. 89.

[52] Enquête 2018 sur l'insertion des jeunes diplômés de l'EBI – Principaux indicateurs.

La vie étudiante de l'EBI est portée par 20 associations d'étudiants[53] qui interviennent dans les domaines : pratiques artistiques et culturelles, sports et temps festifs[54]. L'école soutient ces activités tant sur le plan financier (budget de 50 000 € par an alloué aux associations), humain (accompagnement au montage de projets, formations) que logistique (location de l'auditorium de l'Institut polytechnique Saint-Louis, prêt de matériel et d'espaces). Ces activités sont accompagnées et encouragées par l'école qui les valorise au travers d'un supplément au diplôme.

Les étudiants de l'EBI s'engagent et portent les valeurs de leur école au travers d'actions internes à l'établissement entre toutes les promotions et externes lors des temps forts de promotion (concours d'entrepreneuriat, salons, forum EBIConnect) et dans le milieu professionnel.

3 / Des étudiants encore trop peu impliqués dans la gouvernance de leur école

Les étudiants et leurs représentants (délégués et élus) participent à différentes commissions[55] en particulier la commission vie étudiante qui se réunit trois fois par an. Les étudiants sont également présents lors des conseils de promotions qui traitent notamment des questions pédagogiques et dans les comités qui concernent leur environnement (comités de site et de sécurité).

Les étudiants ne participent pas directement aux réflexions liées à la définition de stratégie de leur établissement mais sont consultés et invités à s'exprimer sur les questions les concernant directement. Leur souhait d'implication accrue se construit sur les expériences de participation en place qui fonctionnent bien.

Le comité d'évaluation encourage le développement de la participation et de la concertation des étudiants dans les instances de l'établissement.

La valorisation et la culture scientifique

1 / Des thématiques de recherche spécifiques reconnues et appréciées par les partenaires académiques et industriels

La valorisation des travaux de recherche de l'EBI peut prendre la forme de brevets, ou de simples transferts technologiques aux entreprises. L'EBI s'est dotée de moyens et procédures pour la valorisation par brevets. L'adossement à des pôles de compétitivité[56] et clusters industriels pertinents permet à l'école d'avoir une grande visibilité. Elle met au service des EC concernés les moyens et compétences de son service des relations entreprises et d'un cabinet de brevet externe.

Le portefeuille de l'école comporte cinq brevets[57]. Les transferts technologiques aux entreprises conduisent à un chiffre d'affaires qui n'a cessé de croître de 2013 (77 k€) à 2018 (265 k€)[58], alors que le nombre d'expertises réalisées a été réduit de 16 à 11 sur la même période. L'EBI participe à des salons internationaux et des salons professionnels. Cette participation active à des salons permet de valoriser les résultats de recherche du laboratoire EBInnov auprès de nombreux industriels du domaine, ce qui permet d'expliquer la croissance forte en terme de transferts technologiques.

Il ressort des entretiens que les EC de l'EBI ont une réelle expertise dans les domaines de la bio-industrie, la biotechnologie, l'analyse sensorielle et la fonctionnalisation de biomatériaux.

[53] RAE, p. 54.

[54] RAE, p. 55.

[55] RAE, p. 56.

[56] RAE, pp. 6 et 57.

[57] RAE, p. 57.

[58] RAE, p. 61.

2 / Un engagement dans une démarche multiforme de diffusion de ses travaux

Les publics visés sont des spécialistes du domaine : les étudiants de l'école, les membres du réseau Confere[59] (y compris les lecteurs de la revue *International journal of design and innovation research* - Ijodir), les industriels et académiques. L'ouverture par une démarche de vulgarisation des travaux de recherche vers des personnes non spécialistes du domaine (grand public, lycéens,..) n'est pas mentionnée dans le RAE.

L'EBI présente comme diffusion scientifique des actions de communication promotionnelle de ses parcours et de ses démarches d'innovation. On peut citer :

- La participation à des salons et conférences sur les métiers de l'ingénieur[60] ;
- L'organisation de mini-colloques à destination d'industriels ; l'organisation de journées à destination des lycéens[61] (cordée de la réussite, concours d'éloquence du Lions Club).

Les relations européennes et internationales

1 / Une internationalisation à développer en matière de formation et de recherche

a/ Une politique internationale ayant peu de synergies avec l'environnement local

L'EBI souhaite s'appuyer sur l'écosystème local de Cergy (campus international, autres écoles) pour attirer des étudiants étrangers ou développer des programmes d'été. L'ambition de l'université Paris Seine est de développer la visibilité et le rayonnement international de ses établissements[62]. Il n'est pas explicitement défini ce que serait la contribution de l'EBI à ces actions locales communes et ce qu'apporterait en retour l'EBI à ses partenaires locaux.

De nombreuses entreprises internationales de secteurs d'activité liés à ceux de l'école, et notamment japonaises, sont situées dans l'environnement local de l'EBI. Ce réseau ne semble pas exploité par l'école comme point d'appui de sa politique internationale, malgré quelques accords universitaires (université de Saga, de Fukuoka, de Kumamoto, de Tohoku,...) dont les effets ne sont pas mis en valeur.

b/ Un plan d'action essentiellement dédié à la formation

Une série de dispositions non hiérarchisées visant essentiellement à l'internationalisation de la formation est présentée [63] sans que la vision stratégique de l'EBI concernant son positionnement international soit explicitement posée. L'augmentation de la mobilité entrante, encore très faible (inférieure à 6 étudiants par an), est fixée sans objectif chiffré mentionné comme enjeu pour la période 2019-2024[64].

Sur le plan des formations, l'EBI a établi des partenariats internationaux qui semblent se limiter à organiser des séjours d'études des étudiants de l'EBI à l'étranger pour lesquels ils peuvent bénéficier du fonds social de l'école en complément des fonds Erasmus+ et des bourses régionales. Les mobilités sortantes en séjour d'études sont d'environ 25% ; l'EBI vise un objectif de 40 % pour 2023[65]. La réciprocité des échanges est quasi-inexistante ce qui fragilise les accords de partenariat. Le comité d'évaluation suggère à l'EBI de s'attacher à

[59] Réseau d'écoles qui organise le colloque des sciences de la conception et de l'innovation.

[60] RAE, p. 58.

[61] RAE, p. 59.

[62] Contrat de site Université Paris Seine du 20 octobre 2015.

[63] Note d'orientation stratégique, RAE p. 11.

[64] RAE, p. 26.

[65] RAE, p. 12.

rééquilibrer les partenariats notamment dans la réciprocité des échanges internationaux (indice de l'attractivité de chacun des partenaires) avant de chercher à augmenter le nombre de partenariats.

L'internationalisation de l'école en matière de recherche reste très modeste au vu de la taille de l'équipe et de son absence de labellisation (EA ou UMR). Le rayonnement scientifique de l'EBI se limite à quelques codirections de thèses avec les universités de Ngaoundéré (Cameroun), d'Alger (Algérie) ou de Sao-Paolo (Brésil), et à l'accueil de quelques professeurs invités. L'accueil d'EC internationaux avec accroche recherche et enseignement[66] est l'une des déclinaisons opérationnelles de la politique internationale de l'EBI dont les modalités et l'attractivité mériteraient d'être précisées.

L'ambition de l'EBI s'attache à satisfaire, par des mesures pertinentes, des indicateurs quantitatifs (nombre de partenaires, nombre de séjours des étudiants à l'étranger, mobilité entrante, heures de cours dispensées en anglais, nombre de langues étrangères proposées…). Si la petite taille de l'EBI lui interdit une présence visible dans le cadre de l'espace européen de la recherche et de l'innovation (il n'apparaît par exemple pas de financement sur contrats européens de la recherche ou de l'innovation à l'EBI), l'établissement peut néanmoins avoir intérêt à inclure ses activités de recherche dans sa politique internationale.

Dans cet esprit, le comité d'évaluation suggère à l'EBI la mise en place de dispositions (décharge partielle de service, congés thématiques, etc.) permettant à ses EC des séjours d'échanges académiques ou de recherche à l'étranger. Par ailleurs, le comité suggère que l'EBI travaille plus étroitement avec les acteurs locaux pour renforcer sa politique internationale.

[66] RAE, p. 11.

Conclusion

L'EBI est une école d'ingénieur privée délivrant également des diplômes accrédités par la CGE (Master Spécialisé et Badge). Les activités de recherche sont menées au sein d'une structure interne « EBInnov » sur des thématiques fortement corrélées aux activités d'enseignement. L'établissement est certifié ISO 9001 pour l'ensemble de ses activités depuis 2013.

L'investissement de l'école et de ses personnels pour la réussite des étudiants est fort. La dynamique de l'école est portée par une multitude d'associations étudiantes. Ces associations concourent amplement à la promotion des valeurs de l'établissement. Le développement de la représentativité et de la concertation des étudiants dans les commissions et comités de l'établissement est encouragé.

La période d'évaluation écoulée a été fortement impactée par le déménagement de l'EBI sur son site actuel. Cet événement, géré en deux ans avec l'aide des acteurs locaux, a amené l'école à assumer de nouvelles responsabilités, historiquement confiées à l'IPSL, et donc à repenser son organisation. L'établissement occupe ses nouveaux locaux depuis maintenant presque trois ans et est encore en période d'appropriation et de maîtrise des compétences nouvellement acquises.

L'établissement a défini un plan opérationnel pour la période à venir. Ce plan d'action prévoit notamment la reconnaissance du laboratoire EBInnov par une évaluation externe et un développement international, principalement au travers de la mobilité estudiantine. Il évoque le développement de partenariats comme point d'appui, l'environnement local de l'enseignement supérieur est néanmoins peu présent de ce point de vue. L'adéquation de la gouvernance actuelle et des instances associées avec les ambitions internationales et en recherche reste à démontrer.

L'EBI est encore en pleine transformation et doit trouver le mode de fonctionnement optimal au service de sa stratégie.

1 / Les points forts

- Une capacité à transformer un aléa immobilier en opportunité de reconstruction et de restructuration de l'établissement dont la santé économique est assurée.
- Un plan d'action bien établi avec le soutien fort des partenaires socio-économique locaux, d'un réseau de partenaires industriels et académiques et d'une équipe fédérée autour de la direction.
- Une véritable attention portée aux élèves-ingénieurs dans l'établissement au travers de l'accompagnement au choix des parcours de formation et à l'insertion professionnelle.
- Des thématiques de recherche spécifiques reconnues et appréciées par les partenaires académiques et industriels.

2 / Les points faibles

- Un positionnement institutionnel de la recherche au sein de l'école qui n'est pas en adéquation avec l'ambition de l'établissement.
- Une abondance de structures internes consommatrices de temps qui ne répondent pas entièrement aux besoins de pilotage de l'établissement.
- Un manque d'analyse de la situation actuelle au regard de la mobilité internationale pour construire une stratégie internationale au service de la politique de l'établissement.
- La participation des étudiants à la gouvernance encore insuffisante.

3 / Les recommandations

- Développer des indicateurs pertinents pour le pilotage et l'aide à la décision.
- Porter une attention particulière au risque d'isolement dans le paysage académique local.
- Veiller à valoriser et à donner une meilleure visibilité à l'activité de recherche, notamment par une gouvernance et un pilotage de la recherche adaptés
- Elargir le périmètre et organiser l'action du service des relations internationales pour inclure tous les aspects liés à la recherche et à la formation.

Liste des sigles principaux

B

Badge	Bilan d'aptitude délivré par les grandes écoles

C

CA	Conseil d'administration
CGE	Conférence des grandes écoles
Chimie ParisTech	École nationale supérieure de chimie de Paris
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
Comue	Communauté d'universités et établissements
Cos	Comité d'orientation stratégique
CPF	Compte personnel de formation
CTI	Commission des titres d'ingénieur

D

DRH	Direction des ressources humaines

E

EBI	École de biologie industrielle
EC	Enseignant chercheur
Ecam-EPMI	École d'électricité, de production et management industriel
ED	École doctorale
Eisti	École internationale des sciences du traitement de l'information
Ensac	École nationale supérieure d'arts de Cergy
Ensam	École nationale supérieure des arts et métiers
Ensav	École nationale supérieure de paysage de Versailles
Ensea	École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications
EPSS	École pratique du service social
Erasmus	European action scheme for the mobility of university students (programme européen)
ERP	Etablissement recevant du public
Essec	École supérieure des sciences économiques et commerciales
ETP	Équivalent temps plein

F

FTLV	Formation tout au long de la vie

H

Hcéres	Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
HDR	Habilitation à diriger des recherches

I

INP	Institut national du patrimoine
I-Site	Initiatives-Science – Innovation –Territoires – Economie
ISO	International Organization for Standardization
IUT	Institut universitaire de technologie

L

L (LMD)	Licence

M

M (LMD)	Master
MCF	Maître de conférences

P

Pépite	Pôle étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat
PIA	Programme d'investissements d'avenir
Pres	Pôle de recherche et d'enseignement supérieur

R

RAE	Rapport d'autoévaluation
RH	Ressources humaines
RNCP	Répertoire national des certifications professionnelles

S

Shon	Surface hors œuvre nette
SI	Système d'information
Supméca	Institut supérieur de mécanique de Paris

T

TP	Travaux pratiques

U

UCP	Université de Cergy-Pontoise
UPS	Unité propre de service

V

VAE	Validation des acquis de l'expérience

Observations de la directrice générale

Ingénieurs
Bio-industries

Lettre de la Direction de l'EBI
A l'attention du Haut Conseil d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur
s/c Michel Julien ROBERT, délégué scientifique et de Mme Véronique LE COURTOIS, présidente du comité d'évaluation

A Cergy, le 7 juillet 2019

La direction de l'EBI a bien reçu le rapport d'évaluation du Haut Conseil d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, suite à la visite sur site des 12 et 13 mars 2019 et à l'analyse du rapport unique d'autoévaluation, fruit d'un travail d'équipe et des diagnostics annuels d'efficacité des processus et de la trajectoire définie par le plan stratégique.

Notre établissement a bénéficié cette année des évaluations coordonnées de la CTI et du HCERES, celles-ci précédant de quelques mois l'audit de renouvellement de la certification ISO9001 obtenu sans écart ni point faible à la norme, et la labellisation DD&RS CIRSES obtenue lors du comité du 13 juin 2019 qui s'est tenu à la CPU.

Notre équipe remercie chaleureusement tous les auditeurs qui se sont penchés sur l'organisation de l'EBI et sur la performance de ses formations. Ces évaluations apportent aux instances de l'EBI l'appréciation de nos pairs et une belle matière à échanger en équipe pour approfondir les actions du plan stratégique.

Notre pilotage s'inscrit dans un modèle associatif non lucratif d'EESPIG, soutenu à 10% de son budget par des fonds publics. Ceux-ci ont fondu de plus de 40% pour atteindre seulement 750€ par étudiant, contre près de 1300€ lors de l'évaluation de 2012. Cette perte de ressources rend délicate la comparaison des ratios entre le privé associatif et le public. Notre établissement s'est toutefois employé à apporter par ses indicateurs des éléments probants.

La gouvernance de l'EBI est fortement collaborative comme le comité l'a relevé. Basé sur le principe des équipes autonomes, le modèle d'organisation développé dès la fondation de l'EBI en 1992 intéresse aujourd'hui fortement la communauté de l'enseignement supérieur. Ce modèle a ainsi été présenté en 2019 à la communauté, à l'occasion notamment des rencontres R2D2 qui se sont déroulées à l'ENA, et au forum Newstank « Think Education » qui s'est tenu à l'Université Paris Dauphine.

Notre organisation en comités semi-autonomes produit un impact positif sur la responsabilité environnementale et sociétale, et permet d'inscrire les projets et réalisations dans un schéma gagnant-gagnant avec l'ensemble des parties prenantes. Elle a démontré son efficacité à piloter les récentes évolutions nécessaires de façon agile, soutenable et efficace et à améliorer les indicateurs qualité suivis annuellement depuis 2010. Nous avons apprécié que le pilotage patrimonial mis en place lors de notre installation sur le campus ait été jugé efficace.

EBI Ecole de Biologie Industrielle - 49, avenue des Genottes - CS 90009 - 95895 Cergy cedex
Tél +33 (1) 85 76 66 90 - Fax +33 (1) 30 38 21 17 - E-mail ebi@hubebi.com - www.ebi-edu.com
ISO 9001 BUREAU VERITAS Certification
Établissement d'Enseignement Supérieur Technique Privé reconnu par l'État - Diplôme reconnu par la Commission des Titres d'Ingénieur

Les membres du comité d'évaluation ont souligné cette efficience, tout en s'interrogeant sur le temps nécessaire à bâtir le consensus des équipes. De fait, le consensus prend plus de temps qu'un vote, mais facilite le déploiement ultérieur des décisions et des projets.

Précédant le diagnostic du rapport d'évaluation du HCERES, l'équipe de direction avait décidé de quitter dès juin 2019 le management rapproché qui a été nécessaire dans la période 2014/19, pour piloter rapidement et précisément les installations dans le site, changer le périmètre des responsabilités et adapter le modèle économique pour sécuriser son patrimoine et son équipe. La simplification a commencé lors du séminaire 2019 grâce à une analyse de la comitologie et de la maturité décisionnelle de chaque instance. La plupart des commissions ont été simplifiées et ouvertes aux étudiants. Les comités en résultant ont été alignés sur les processus qualité de l'école. Reste à schématiser l'ensemble par une cartographie pertinente pour faciliter son appropriation par chacun.

L'équipe de direction se réjouit que les membres du comité d'évaluation aient répondu à notre interrogation préalable et préconisé cette simplification, qui était préparée et annoncée dans le plan stratégique.

Sur le plan du pilotage et de l'efficience de la recherche, notre équipe apprécie que les experts du haut conseil aient souligné son efficacité à ressourcer les savoirs enseignés, et à former les élèves-ingénieurs. Nous tenions absolument à démontrer ce rôle sur lequel l'établissement a déployé de coûteux moyens, à commencer par une charge d'enseignement contractuelle de 300h alors que la convention collective nationale du secteur définit 350h pour les enseignants-chercheurs publiants, et l'équipement des laboratoires du site à un bon niveau technique.

Notre rapport d'autoévaluation n'a probablement pas assez souligné l'efficacité du pilotage de la recherche par notre conseil d'orientation scientifique, ouvert aux représentants des écoles doctorales et laboratoires partenaires, et au quotidien par le comité recherche. Afin que l'évaluation suivante puisse l'analyser, nous ferons évoluer les indicateurs du rapport annuel des travaux. La pratique élaborée par l'EBI, qui dispose d'un système de cotation amont et aval des projets de recherche et d'expertise sera aussi présenté lors du QuaRES en septembre 2019. Nous pourrons utiliser ce système et des indicateurs plus classiques dans nos bilans.

Nous soulignons que notre organisation collaborative a permis à nos enseignants-chercheurs d'inscrire leur recherche au cœur de l'établissement et en lien avec un riche réseau de partenaires, dont l'université de Cergy-Pontoise, et in fine d'être intégrés dans leur communauté, en pouvant préparer qualifications ou HDR. Ceci s'est fait dans un contexte de baisse drastique des subventions et de deux déménagements éprouvants.

Pour déployer notre stratégie d'alliances, nous avons échangé avec le directeur de l'école doctorale 432 ESDMI et le directeur adjoint à la recherche et l'innovation de l'ENSAM le 17 mai, et tracé le chemin permettant d'affirmer les axes d'excellence de la recherche EBI et de préparer une structuration d'EBInnov au sein de l'école doctorale.

Le plan d'action, en ligne avec les recommandations du haut conseil prévoit de développer la recherche partenariale financée par des entreprises, et d'intégrer l'Institut Carnot Arts et l'ED432. Les enseignants-chercheurs s'engageront dans ce défi sous le pilotage du comité recherche.

En parallèle, afin que les membres associés et écoles d'ingénieurs puissent jouer leur rôle au niveau territorial, nous avons, avec l'ENSEA et l'ECAM-EPMI, adressé récemment une contribution conjointe aux instances de CY Tech afin que les statuts du futur grand établissement permettent des conventions d'association fructueuses et équilibrées, et prévoient la représentation de chaque établissement associé dans le conseil de site.

En ce qui concerne la stratégie internationale, notre équipe regrette que le comité n'ait pas souligné l'excellente formation au contexte international de nos étudiants qui tous partent plusieurs mois à l'international et y développent leur carrière pour 15% d'entre eux. Les nombreuses mobilités des enseignants-chercheurs chez nos partenaires ERASMUS, soutenues par une subvention annuelle n'ont pas été identifiées. La responsable internationale et le service des études auront à cœur lors du prochain rapport d'autoévaluation à mettre en valeur le fruit de leur travail, et à développer une politique de doubles diplômes et d'amélioration de l'équilibres des échanges. L'enseignement en anglais de la 1re année ingénieur, mis en place depuis 2017 est un bon levier d'accueil, qui nous permet de recevoir dès la rentrée 2019 un flux entrant de 25% du flux sortant.

Nous tenons ensemble à souligner auprès des membres du comité d'évaluation et du Haut conseil que l'EBI développe chaque année un programme d'amélioration continue. Comme nous l'avons toujours fait avec enthousiasme et en équipe, l'ensemble des faiblesses, opportunités et recommandations du HCERES seront intégrés aux actions des années à venir.

Vous remerciant pour le diagnostic réalisé, nous vous adressons nos meilleures salutations.

Florence DUFOUR
Directrice générale

Organisation de l'évaluation

La visite d'évaluation de l'EBI a eu lieu le 13 mars 2019 à Cergy. Le comité d'évaluation était présidé par Mme Véronique LE COURTOIS, maître de conférences (MCF) en énergétique, génie des procédés et directrice de la formation à l'école Centrale de Lille.

Ont participé à cette évaluation :

- Mme Charlotte CATEL, élève ingénieur des ponts, des eaux et des forêts - Mastère Spécialisé Politique et action publique pour un développement durable – École des ponts Paristech ;
- M. Jean-Marc DEDULLE, directeur du département formation continue – Grenoble INP ;
- M. Jean-Marc GAY, professeur des universités, ancien directeur adjoint - Polytech Marseille, Aix Marseille Université ;
- M. Marc MORONI, directeur général des services - Chimie ParisTech.

Michel Julien ROBERT, conseiller scientifique, Muriel GAC, Marine GOBET et Camille HERFRAY, chargées de projet, représentaient le Hcéres.

L'évaluation porte sur l'état de l'établissement au moment où les expertises ont été réalisées.

On trouvera les CV des experts en se reportant à la liste des experts ayant participé à une évaluation par le Hcéres à l'adresse URL https://www.hceres.fr/fr/liste-des-experts-ayant-participe-une-evaluation.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation et accréditation internationales

2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr @Hceres_ Hcéres